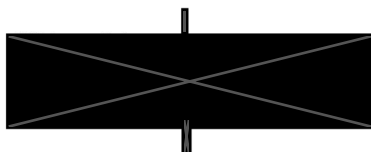


Gilles Poux
Maire

A l'attention de M. Stéphane TROUSSEL,
Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis
93, rue Carnot
93000 BOBIGNY



La Courneuve le 18 novembre 2022,

Liberté

Objet : Nouveau dispositif RSA

M. Le Président et cher collègue,

L'accord conclu en septembre 2021 entre l'Etat et le Conseil Départemental et visant à un versement direct du RSA, constitue une avancée, pour le moins dans son principe. Il reconnaît la responsabilité de l'Etat dans l'étranglement financier du département face à l'augmentation du nombre d'allocataires et créé les conditions de renforcer l'accompagnement de ces derniers.

Égalité

Bien que cet accord soit encore imparfait quand il semble que les 520 M€ pris en charge par l'Etat relèvent plus d'une réorganisation comptable que de réels moyens supplémentaires, il constitue un point d'appui qu'il nous faut transformer.

Or, trois questions m'interpellent à ce stade :

Si les opérateurs en charge des ALI sont mandatés pour ne suivre que les bénéficiaires nouvellement inscrits, qu'en est-il de celles et ceux qui l'étaient précédemment par les conseillers insertion des Maisons de l'Emploi de Plaine Commune ?

A un mois et demi du changement de structure d'accueil, je n'ai pas le sentiment que nous soyons prêts à accompagner, tant d'un point de vue social qu'en matière d'insertion, les milliers de courneuvien(ne)s bénéficiaires du RSA. Je ne peux donc imaginer pour ces publics dont nous connaissons la fragilité, que l'évolution positive de l'accompagnement attendu se traduise pendant plusieurs mois par une augmentation de la précarité de leur situation.

Fraternité

D'autre part, le statut des personnels, fonctionnaires ou contractuels, est à ce jour loin d'être réglé quand pratiquement un salarié sur deux n'a pas de vision claire de son avenir.

Enfin, la ville de La Courneuve est propriétaire des locaux de la Maison de l'Emploi mais n'est pas concrètement associée aux réflexions. Il est pourtant essentiel de croiser les usages souhaités par le Conseil Départemental et ceux de la ville, afin de trouver une réponse opérationnelle satisfaisante.

Tout cela me pousse à souhaiter qu'au lieu de s'arc-bouter sur un transfert dès le 1^{er} janvier, on le reporte au 1^{er} juillet afin de pouvoir travailler sereinement.

Dans l'attente d'une rencontre permettant de donner corps aux avancées que cette nouvelle contractualisation avec l'Etat doit permettre dans la vie des allocataires, je vous prie d'accepter, M. Le Président et cher collègue, mes sincères salutations.

Gilles Poux

Gilles POUX